

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football

Terre de jeu & d'équilibre

N°698 - ÉDITION DU 06 SEPTEMBRE 2024



Labels Fédéraux Crédit Agricole
2024-2027



Le Foot c'est la santé !

#EnModeServiceCiviqueDVOF

- Identifiez vos missions
- Transmettez la fiche mission



Comprendre le Service Civique



Sarcelles démarre fort !



RÉUNION D'INFORMATION



DE DEBUT DE SAISON

FORMATION

Secrétaire de Club

La CDIF vous invite à une session de formation pour les Secrétaires de club
le samedi 14 septembre 2024
de 09h00 à 12h00 au DVOF

Inscrivez
vous
gratuitement

ACTUALITÉS COMMISSIONS

- Organisation des compétitions
- Organisations des Coupes Départementales
- Football d'Animation
- CDIF
- Terrains & installations sportives
- Application du Statut de l'Arbitrage et des mutations d'Arbitres



Le District recherche son/sa chargé(e) de projets !



Crédit Mutuel

val
d'oise
le département



Gourman DIT
RECEPTION

EAGLES



Terre de jeu & d'équilibre



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 03 SEPTEMBRE 2024

Présents : MM. Sénécal - Pézière - MM. Cokgul- Mme Sylvestre

Excusés : - Podan-Mavounzy

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2024/2025)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION

Article 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.



COURRIERS DES CLUBS

SURVILLIERS AVENIR

Courriel du 30/08/2024

Pris note de votre engagement d'une équipe supplémentaire catégorie Anciens D4 Poule B

DEUIL ENGHIEU FC

Courriel du 01/09/2024

Pris note de votre engagement d'une équipe supplémentaire catégorie Anciens D4 Poule A

ECOUEU FC

Courriel du 28/08/2024

La configuration des calendriers 2024-2025 ne permet pas d'accéder à vos desideratas concernant vos équipes Anciens et Vétérans

CERGY PONTOISE FC

Pris note de vos désengagements CDM D2 et U14 D4.A

CHAMPIONNAT LOISIR 95 DU LUNDI SOIR

À la suite du sondage effectué par le DVOF, nous demandons aux clubs intéressés de rapidement effectuer leur engagement auprès de la ligue de Paris

Secrétaire de Séance
M Pézière

Présidente de Séance
Mme Sylvestre



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 03 SEPTEMBRE 2024

Présents : M. Maillet - Mme Cyprien

Absent excusé : Mme Lutz - M. Lacour - M. Lutz

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

COMMUNIQUÉ



La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30

- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES

(Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – SENIORS 1 ANDRE COUTELIER

1er TOUR du 29 septembre 2024 A 14H30 – CVO SENIORS 1

MATCH	CLUB	CLUB
1	AUVERS ENNERY FC 1	DOMONT FC 1
2	FRETTOISE ES 1	FONTENAY EN PARISIS 1
3	GAFEPB 1	PIERRELAYE FC 1
4	VEXIN AS 1	EZANVILLE ECOUEN US 1
5	ROISSY EN FRANCE US 1	MONTMORENCY FC 1
6	ARNOUVILLE FAS 1	BOUFFEMONT ACF 1
7	CHAUMONTEL LUZARCHES 1	PARMAIN AC 1
8	ENT BEAUMONT MOURS 1	MARCOUVILLE CITY CP 1
9	NEUVILLE AS 1	PUISEUX LOUVRES 95 1
10	ST PRIX ES 1	MENUCOURT AS 1
11	THILLAY VAUD'HERLAND 1	MONTMAGNY FC 1
12	BEAUCHAMP AS 1	MONTSOULT BAILLET US 1
13	MAGNY US 1	FOSES FU 1

COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – CDM

1er TOUR du 29 septembre 2024 A 09H30 – CVO CDM

MATCH	CLUB	CLUB
1	ERAGNY FC 5	JOUY LE MOUTIER FC 5
2	MCA FC 5	ENT FLYNET ESVS 5
3	ADAMOIS OL 5	PARMAIN AC 5
4	MONTMORENCY FC 5	ES HERBLAY 5
5	CSM EAUBONNE 5	PORTUGAIS PAIX VIVRE 5
6	DOMONT FC 5	PORTUGAIS CERGY 5
7	AS TOHO 5	ROISSY EN FRANCE US 5
9	COURDIMANCHE AS 5	MACCABI SARCELLES 5
10	ARGENTEUIL FC 5	PUISEUX LOUVRES 95 5
11	THILLAY VAUD'HERLAND 5	CHAMPAGNE 95 SFC 5
EXEMPT : GARGES FCM 5		



COUPE DU COMITE - CREDIT MUTUEL – SENIORS 2 JEAN LESTRUHAUT

1er TOUR du 29 septembre A 14H30 – COMITE SENIORS 2

MATCH	CLUB	CLUB
1	CHAUMONTEL LUZARCHES 2	GROSLAY FC 2
2	ST LEU 95 FC 3	ST LEU 95 FC 2
3	MONTSOULT BAILLET US 2	PONTOISIENNE JS 3
4	VAUREAL FCM 2	COSMO TAVERNY 2
5	MARCOUVILLE CP 2	CHAMPAGNE 95 SFC 2
6	ST PRIX ES 2	CSM EAUBONNE 2
7	SOISY ANDILLY MARGENCY 2	FRANCONVILLE FC 2
8	FOSES FU 2	BEZONS USO 2
9	PONTOISIENNE JS 2	MONTMAGNY FC 2
10	COURDIMANCHE AS 2	GONESSE RC 2
11	GAFEPB 2	ARGENTEUIL FC 2
12	ERMONT AS 3	GARGES FCM 2
13	ROISSY EN FRANCE US 2	FONTENAY EN PARISIS 2
14	GOUSSAINVILLE FC 2	ST OUEN L'AUMONE AS 3
15	PIERRELAYE FC 2	FC VILLIERS LE BEL 3
16	DOMONT FC 2	PERSAN US 2
17	MONTMORENCY FC 2	ES HERBLAY 3
18	MARLY LA VILLE ES 2	FRETTOISE ES 2
19	PUISEUX LOUVRES 95 2	FC MERY MERIEL 2
20	MENUCOURT AS 2	CORMEILLAIS ACS 2
21	FC VILLIERS LE BEL 2	RC ARGENTEUIL 2
22	GONESSE RC 3	SARCELLES AAS 3
23	OSNY FC 2	CERGY PONTOISE FC 3
24	ARNOUVILLE FAS 2	EZANVILLE ECOUEN 2
25	MAGNY US 2	NEUVILLE AS 2
26	ENT BEAUMONT MOURS 2	ST BRICE FC 2
27	BOUFFEMONT ACF 2	JOUY LE MOUTIER FC 2
28	BEAUCHAMP AS 2	ECOUEN FC 2
29	DEUIL ENGHEN FC 2	ADAMOIS OL 2
30	VIARMES ASNIERES OL 2	ERMONT AS 2
31	AUVERS ENNERY FC 2	ES HERBLAY 2
32	THILLAY VAUDHERLAND 2	ERAGNY FC 2



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – ANCIENS

1er TOUR du 29 septembre 2024 A 09H30 – CVO ANCIENS

MATCH	CLUB	CLUB
1	FRETTOISE ES 1	MONTMAGNY FC 1
2	MONTIGNY FC 95 1	MARLY LA VILLE ES 1
3	BELLOY ST MARTIN ASC 1	ROISSY EN FRANCE US
4	MONTMORENCY FC 1	BRUYERES BERNES USM 1
5	VALLEE DU SAUSSERON ES 1	COSMO TAVERNY 1
6	FONTENAY EN PARISIS 1	FRANCONVILLE FC 1
7	JOUY LE MOUTIER FC 1	ENT BEAUMONT PERSAN 1
8	DOMONT FC 1	RC ARGENTEUIL 1
9	PISCOP MOISSELLES 1	MAGNY US 1
10	PUISEUX LOUVRES 95 1	VAUREAL FCM 1
11	BOUFFEMONT ACF 1	ARNOUVILLE FAS 1
12	PIERRELAYE FC 1	CSM EAUBONNE 1
13	CHAUMONTEL LUZARCHES 1	FOSSES FU 1
14	MONTSOULT BAILLET US 1	USC ST GRATIEN 1
15	NEUVILLE AS 1	GAFEPB 1
16	AUVERS ENNERY FC 1	ST BRICE FC 1
17	VEXIN AS 1	ENTENTE SSG 1
18	PORTUGAIS PAIX VIVRE 1	BEAUCHAMP AS 1
19	FC VILLIERS LE BEL 1	SOISY ANDILLY MARGENCY 1
20	COURDIMANCHE AS 1	THILLAY VAUDHERLAND ESM 1
21	VIARMES ASNIERES OL 1	ST PRIX ES 1
22	GARGES FCM 1	CERGY PONTOISE FC 1
23	ADAMOIS OL 1	ARGENTEUIL FC 1
24	ES HERBLAY 1	DEUIL ENGHIEU FC 1
25	ARGENTEUIL FRANCO PORTUGAIS 1	SURVILLIERS AVENIR 1
26	OSNY FC 1	ERMONT AS 1
27	PORTUGAIS PERSAN ASC 1	ACADEMIE FOOTBALL ERMONT 1



COUPE DU VAL-D'OISE - CREDIT MUTUEL – U16

1er TOUR du 29 septembre 2024 A 14H30 – CVO 16 ANS

MATCH	CLUB	CLUB
1	FONTENAY EN PARISIS 1	MONTMORENCY FC 1
2	COSMO TAVERNY 1	ECOUEEN FC 1
3	MAGNY US 1	FC VILLIERS LE BEL 1
4	PERSAN US 1	MARLY LA VILLE ES 1
5	ENT ROISSY THILLAY 1	CSM EAUBONNE 1
6	GOUSSAINVILLE FC 1	ERAGNY FC 1
7	ENT BEAUMONT MOURS 1	FC MERY MERIEL 1
8	VEXIN AS 1	JOUY LE MOUTIER FC 1
9	GROSLAY FC 1	PUISEUX LOUVRES 95 1
10	GARGES FCM 1	DEUIL ENGHEN FC 1
11	MARCOUVILLE CITY CP 1	PIERRELAYE FC 1
12	BRUYERES BERNES USM 1	VALLEE DU SAUSSERON ES 1
13	COURDIMANCHE AS 1	ACADEMIE FOOTBALL ERMONT 1
14	MONTMAGNY FC 1	FRANCONVILLE FC 1
15	NEUVILLE AS 1	ERMONT AS
16	BELLOY ST MARTIN ASC 1	MONTIGNY FC 95 1
17	PONTOISIENNE JS 1	ADAMOIS OL 1
18	SOISY ANDILLY MARGENCY 1	FOSES FU 1
19	VAUREAL FCM 1	ST PRIX ES 1
20	GONESSE RC 1	ES HERBLAY 1
21	MENUCOURT AS 1	ST LEU 95 FC 1
22	BEAUCHAMP AS 1	ARGENTEUIL FC 1
23	BOUFFEMONT ACS 1	OSNY FC 1
24	VIARMES ASNIERES OL 1	CHAMPAGNE 95 SFC 1
25	BEZONS US O 1	MONTSOULT BAILLET US 1
26	ARNOUVILLE FAS 1	FRETTOISE ES 1



COUPE DU VAL D'OISE - CREDIT MUTUEL – +45 ANS

1er TOUR du 29 septembre 2024 A 09H30 – CVO +45 ANS

MATCH	CLUB	CLUB
1	FONTENAY EN PARISIS 1	PORTUGAIS CERGY 1
2	MONTIGNY FC 95 1	NEUVILLE SUR OISE AS 1
3	FC MERY MERIEL 1	VEXIN AS 1
4	VIARMES ASNIERES OL 1	ENTENTE SGG 1
5	CORMEILLAIS ACS 1	MONTSOULT BAILLET US 1
6	BEAUCHAMP AS 1	COSMO TAVERNY 1
7	OSNY FC 1	SOISY ANDILLY MARGENCY 1
8	ECOUEN FC 1	ERAGNY FC 1
9	CHAMPAGNE 95 SFC 1	ST LEU 95 FC 1
10	ES HERBLAY 1	FRANCONVILLE FC 1

COUPE DU COMITE - CREDIT MUTUEL – U16

1er TOUR du 29 septembre 2024 A 14H30 – COMITE 16 ANS

MATCH	CLUB	CLUB
1	GOUSSAINVILLE FC 3	SARCELLES AAS 4
2	ST OUEN L'AUMONE AS 3	ARGENTEUIL FC 2
3	ERMONT AS 2	ST BRICE FC 2
4	ECOUEN FC 3	SARCELLES AAS 5
5	MARLY LA VILLE ES 2	FC MERY MERIEL 2
6	COSMO TAVERNY 2	CORMEILLAIS ACS 2
7	ENT ROISSY THILLAY 2	CERGY PONTOISE FC 3
8	DEUIL ENGHEN FC 2	GARGES FCM 2
9	ECOUEN FC 2	ST OUEN L'AUMONE AS 2
10	FRANCONVILLE FC 2	ENTENTE SSG 2
11	GOUSSAINVILLE FC 2	MONTMAGNY FC 2
12	MONTMORENCY FC 2	CHAMPAGNE 95 SFC 2
13	ST LEU 95 FC 2	ES HERBLAY 2
14	PERSAN US 2	ADAMOIS OL 2
15	ARGENTEUIL FC 3	ACADEMIE FOOTBALL ERMONT 2
16	GONESSE RC 2	RC ARGENTEUIL 2
17	CORMEILLAIS ACS 3	SOISY ANDILLY MARGENCY 2
18	MENUCOURT AS 2	RC ARGENTEUIL 3
EXEMPT : BEAUCHAMP AS 2		



COUPE DU COMITE - CREDIT MUTUEL – ANCIENS

1er TOUR du 29 septembre A 09H30 – COMITE ANCIENS 2

MATCH	CLUB	CLUB
1	GOUSSAINVILLE FC 2	SURVILLIERS AVENIR 2
2	CHAMPAGNE 95 SFC 2	BEAUCHAMP AS 3
3	ERAGNY FC 2	GROSLAY FC 2
4	MARLY LA VILLE ES 2	GONESSE RC 2
5	ERAGNY FC 3	PORTUGAIS PERSAN ASC 2
6	AUVERS ENNERY FC 2	MONTMAGNY FC 2
7	THILLAY VAUD'HERLAND 2	COURDIMANCHE AS 2
8	MENUCOURT AS 2	DEUIL ENGHEN FC 2
9	VAUREAL FCM 2	PUISEUX LOUVRES 95 2
10	JOUY LE MOUTIER FC 2	ES HERBLAY 2
11	SARCELLES AAS 2	ST PRIX ES 2
12	BOUFFEMONT AS 2	FC MERY MERIEL 2
13	FC MERY MERIEL 3	CHAUMONTEL LUZARCHES 2
14	ARGENTEUIL FC 2	BEAUCHAMP AS 2
15	ENT BEAUMONT PERSAN 2	EZANVILLE ECOUEN 2
16	ECOUEN FC 2	CERGY PONTOISE FC 2
17	MAGNY US 2	FRANCONVILLE FC 2
EXEMPT : MONTMORENCY FC 2		

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : MME Cyprien



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION RESTREINTE DU 2 SEPTEMBRE 2024

Présentes : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos

Assiste : M Allard (CTDAP)

Excusés : Mme Escroignard (Comité) – M Sénécal – M Le Nagard

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être déposées dans FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 appels dans les PV de la commission.

La commission rappelle aux clubs de bien respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIER DES CLUBS

Entente BEAUMONT MOURS : Mail du 30 08 24

Pris note de votre souhait d'engager des équipes en critérium Avenir. La commission vous informe que la phase 1 du critérium avenir U10/U11 est complète (nombre d'engagés maximum atteint).

Le mail avec le lien pour les inscriptions des équipes en Critérium Avenir a été envoyé sur la messagerie officielle des clubs le 3 juillet dernier. Celui pour l'engagement de toutes les équipes Foot animation a lui été envoyé le 19 juillet 2024. Cependant il reste de la place en U12 et U13F Avenir. Néanmoins, merci de compléter les informations suivantes afin d'étudier votre dossier par rapport aux critères et de vous apporter une réponse précise :

- Educateur U10 : Nom/Prénom/coordonnées tel/mail/diplôme(s)/type de licence
- Educateur U11 : Nom/Prénom/coordonnées tel/mail/diplôme(s)/type de licence
- Educateur U12 : Nom/Prénom/coordonnées tel/mail/diplôme(s)/type de licence
- Educateur U13F : Nom/Prénom/coordonnées tel/mail/diplôme(s)/type de licence

Si les critères répondent aux prérequis, vous serez positionnés en liste d'attente pour la phase 1 (pour U12 et U13F) et phase 2 après validation du Comité Directeur du DVOF.

ES HERBLAY : Mail du 02 09 24

Pris note de votre souhait d'engager des équipes en critérium Avenir. La commission vous informe que la phase 1 du critérium avenir U10/U11 est complète (nombre d'engagés maximum atteint).

Le mail avec le lien pour les inscriptions des équipes en Critérium Avenir a été envoyé sur la messagerie officielle des clubs le 3 juillet dernier. Celui pour l'engagement de toutes les équipes Foot animation a lui été envoyé le 19 juillet 2024.

Une information a également été diffusée le 03/07 sur le site du DVOF

Cependant il reste de la place en U12 et U13F Avenir. Néanmoins, merci de compléter les informations suivantes afin d'étudier votre dossier par rapport aux critères et de vous apporter une réponse précise :

- Educateur U10 : Nom/Prénom/coordonnées tel/mail/diplôme(s)/type de licence
- Educateur U11 : Nom/Prénom/coordonnées tel/mail/diplôme(s)/type de licence
- Educateur U12 : Nom/Prénom/coordonnées tel/mail/diplôme(s)/type de licence
- Educateur U13F : Nom/Prénom/coordonnées tel/mail/diplôme(s)/type de licence

Si les critères répondent aux pré-requis, vous serez positionnés en liste d'attente pour la phase 1 (pour U12 et U13F) et phase 2 après validation du Comité Directeur du DVOF.

ENGAGEMENT FOOT ANIMATION SAISON 2024 / 2025

Les formulaires d'engagement en ligne (Google Form) concernant l'engagement des équipes U6/U7 – U8/U9 – U10/U11 et U12/U13 ont été envoyés via la messagerie officielle des clubs fin août 2024.

Les clubs devront renvoyer les formulaires dûment complétés via Google form, au plus tard le mercredi 11 Septembre 2024 à 16 heures dernier délai, afin de préparer les différents groupes pour les critères et les plateaux.

La commission vous rappelle également que vous devez engager rapidement vos équipes U6 à U9 dans FAL afin de nous permettre de préparer au mieux les premiers plateaux.



REUNION D'INFORMATION FOOT ANIMATION GARCONS & FILLES

La Réunion d'information du Foot d'Animation aura lieu le **jeudi 12 Septembre 2024 de 19h00 à 20h30 – Salle Gourman'Dit – 20, Avenue du Bosquet à BAILLET EN France.**

Présence obligatoire du **Responsable de l'école de foot Garçons & Filles ou Responsable technique du Club** : en cas d'absence à cette réunion obligatoire, le club sera pénalisé d'une amende de 50€

Ci-dessous liste des clubs ayant déjà effectués les engagements d'équipes dans FAL :

ARGENTEUIL RC
ARNOUVILLE FAS
BELLOY ST MARTIN AC
BEZONS USO
CHAUMONTEL LUZARCHES AS
ERAGNY FC
FOSES UF
JOUY FC
MENUCOURT AS
MONTIGNY FC
MONTMAGNY FC
PARMAIN AC
VEMARS ST WITZ FC
VIARMES ASNIERES OL
VILLIERS FC

REUNION D'INFORMATION CLUBS AVENIR

La réunion de rentrée des clubs Avenir se déroulera le **jeudi 5 septembre 2024 de 19h00 à 20h30 – Salle Gourman'Dit – 20, Avenue du Bosquet à BAILLET EN France.**

Présence obligatoire des éducateurs concernés. Le lien vous sera envoyé ultérieurement sur la messagerie officielle des clubs.

Vous trouverez ci-dessous les équipes retenues pour participer aux critères Avenir U10/U11 – U12 et U13/U13F



Engagements Avenir Phase 1- 2024/2025

Avenir Phase 1 2024/2025	Club	U10-U11	U12	U13	U13F
1	A.S.ERAGNY FC	2	1	1	
2	CERGY PONTOISE FC	2	1		
3	DEUIL ENGHEN FC	2		1	
4	ECOUEEN FC	2	1		
5	FC MERY MERIEL	2	1		
6	ERMONT AMS	2	1		1
7	FOSSÉS FU	2			
8	FRANCONVILLE FC	2	1	1	
9	GARGES LES GONESSE FCM	2	1	1	1
10	GONESSE RC	2	1	1	1
11	GOUSSAINVILLE FC		1		
12	JOUY LE MOUTIER FC	2	1		
13	MARLY LA VILLE ES	2			
14	OSNY FC	2	1	1	
15	SANNOIS ST GRATIEN ENT.	2	1		
16	SOISY AM FC	2	1	1	
17	ST BRICE FC	2	1	1	1
18	ST PRIX ES		1		
19	VIARMES ASNIERES OL	2		1	
20	VILLIERS LE BEL FC	2	1	1	
21	SARCELLES AAS	2	1		
22	ROISSY US	2			
23	COSMO TAVERNY		1	1	
24					
Total Equipes Engagées		40	18	11	4
Max Possible		40	20	20	20

RENTREE DU FOOT 2024

Septembre annonce la rentrée du foot !

La Fédération Française de Football organise la Rentrée du Foot en Septembre 2024.

Ces actions vous permettront de mobiliser les enfants et présenter aux parents votre club, en organisant des opérations de promotion, des journées « portes ouvertes » et toutes les réunions nécessaires.

Le programme de la rentrée du Foot dans le Val-d'Oise :

- Samedi 14 septembre 2024 : Rentrée U10 & U11
- Samedi 21 septembre 2024 : Rentrée U8 & U9
- Samedi 28 septembre 2024 : Rentrée U6 & U7



Un kit de communication vous a été envoyé pour téléchargement via la messagerie officielle du club :

- L'affiche générique et les affiches spécifiques à destination des joueurs (toutes catégories), des arbitres et des encadrants.
- Une affiche « bienvenue dans mon club », disponible dès la fin du mois d'Août et à destination de tous les clubs désirant afficher le nom de leurs bénévoles.

Prochaine Réunion lundi 9 Septembre 2024



COMMISSION CDIF

RÉUNION RESTREINTE DU 03 SEPTEMBRE 2024

FORMATION DVOF GRATUITE

La CDIF organise une formation :

« SECRÉTAIRE DE CLUB »

LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024 au DVOF

de 09h00 à 12h00

-
- Rôle du Secrétaire
 - Les outils du Secrétaire

Durée : 3 heures – (9h00 à 12h00)

Coût de la formation : Gratuite

Lieu : Siège du District – 6, avenue du Bosquet – 95560 Baillet en France

Inscription : secretariat@district-foot95.fff.fr en mentionnant le Club – nom et prénom des participants



FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Depuis le début de la saison 2022/2023, toutes les catégories, Filles comme Garçons, de U10 jusqu'au Critérium +55 ans, Football classique comme Futsal sont soumises à l'utilisation de la FMI.

Les sanctions sont reprises à l'article 44.4 du Règlement Sportif du DVOF. (ADDITIF DE L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT SPORTIF DU DVOF)

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette. N'oubliez pas de transmettre vos FMI avant minuit le soir du match.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi SUIVANT LE MATCH

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter

La date, la catégorie, la division et la poule.

Exemple :

Date 21/10/2022	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 pour les tablettes ANDROID 12 Pour les versions plus récentes, vous retrouverez cette version sous votre navigateur internet en tapant (APK Feuille de Match FFF). Cette version est disponible sur le Store Apple.

[Cette version est obligatoire.](#)

Bonne saison à vous !

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

EFFACER LES DONNÉES - VIDER LE CACHE

À chaque fois que l'on synchronise, et que l'on utilise la FMI, on ajoute une FMI sur l'ancienne sans jamais vider la mémoire.

Au bout d'un certain temps, le système peut se bloquer et des anomalies diverses et variées apparaissent.

Pour éviter cela il faut où « effacer les données "et "vider le cache" de l'application ce qui permet de libérer de la mémoire et d'éviter un bon nombre de ces problèmes.

Donc de temps en temps, avant d'effectuer une synchronisation, vous pouvez nettoyer la mémoire de la FMI.

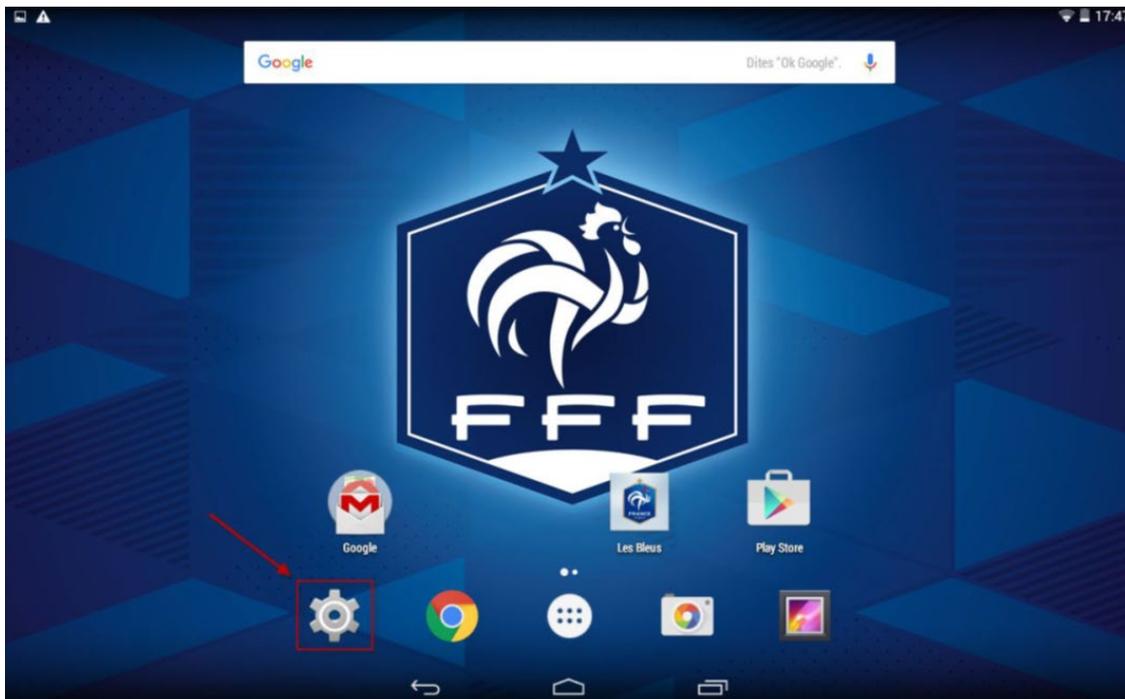
Mode opératoire PREREQUIS

1-Se connecter à l'application feuille de match et appuyer sur transmettre si vous avez une préparation à transmettre.

2-Vérifier que vous n'avez aucun match « en cours ».

3-Fermer l'application

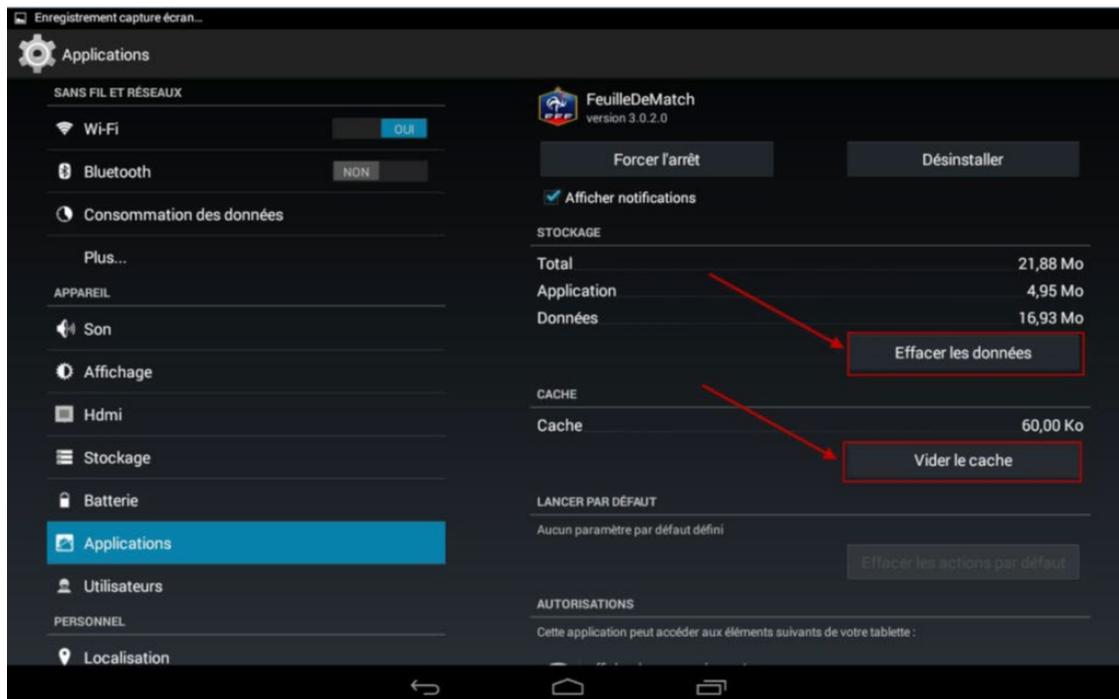
🔗 Allez dans paramètres de la tablette.



☐ Sélectionnez Application puis Feuille de Match



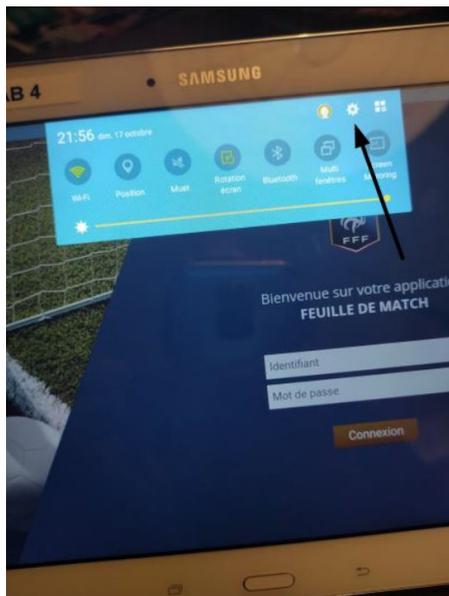
☐ Effacer les données et vider le cache



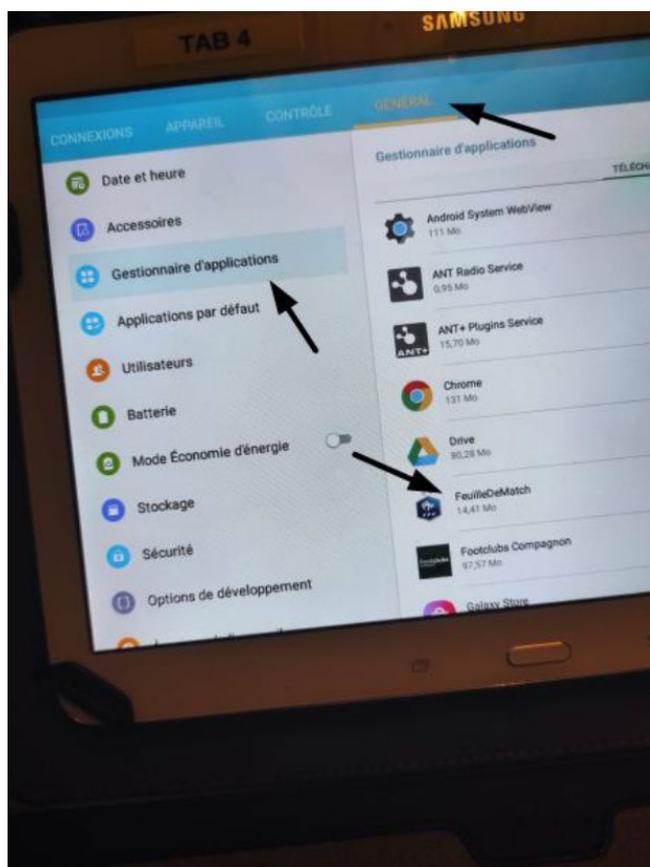
☐ Revenir à l'écran d'accueil puis sur l'application FMI.

AUTRES TABLETTES

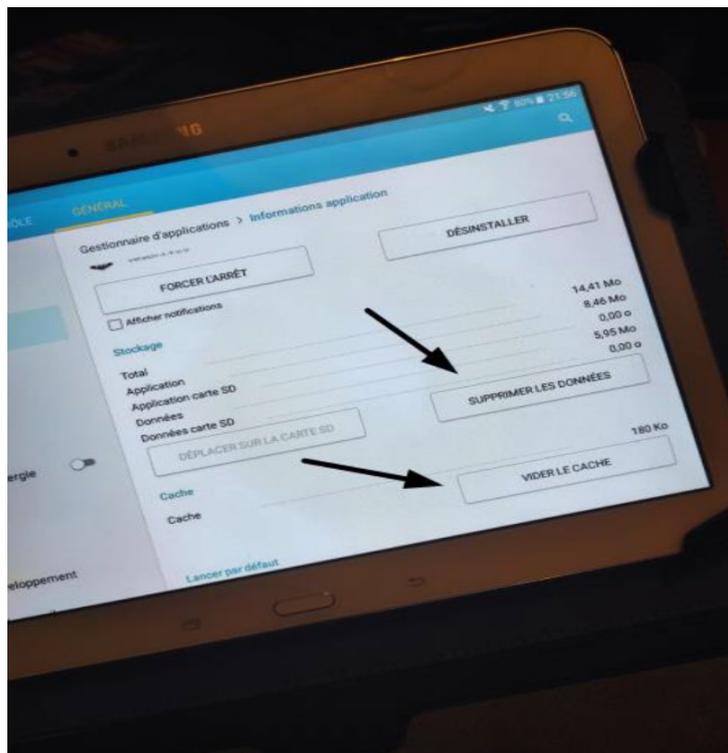
🔍 Allez dans paramètres de la tablette.



🔍 Allez dans menu gestionnaire d'applications puis application Feuille de match



📄 Supprimer les données et Vider le cache



Réouvrir la session utilisateur sur Feuille de Match et récupérer les rencontres
La récupération se termine en quelques secondes

RÉGLEMENT FMI

<https://district-foot95.fff.fr/wp-content/uploads/sites/100/bskmanager/804138636f9cd22f31a5b78adef59cf1.pdf>



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 03 SEPTEMBRE 2024

Présent : MM. Febvay - Plassart.

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après. La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge

Éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

CLASSEMENT

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage).

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.

(Les matches commençant à 15h30 sont considérés comme matches en nocturne).



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU STATUT DE L'ARBITRAGE ET DES MUTATIONS D'ARBITRE

REUNION DU 6 SEPTEMBRE 2024

Présents : Mme CAZENAVE (visio) - MM. MOREIRA J. – JOYEAU G

Assiste : M BOISDENGHIEN E.

Excusés : MM. HARBONNIER K. - GUILLEMET J.C.

Chaque décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football

AFFECTATIONS DES MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

Les clubs bénéficiaires d'un ou deux joueurs mutés supplémentaires pour la saison 2024/2025 ont la possibilité d'exprimer leur choix d'affectation avant le début des compétitions, conformément aux indications mentionnées par la Commission dans son procès-verbal du 25 juin 2024.

Le Comité de Direction du 06 septembre 2016 a décidé que les clubs bénéficiant d'1 joueur ou de 2 joueurs supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « MUTATION » à défaut d'avoir informé la Commission du choix de l'affectation du ou des mutés supplémentaires, ceux-ci sont affectés automatiquement à l'équipe représentative du Club.

Voici donc la liste des clubs avec l'équipe à laquelle seront affectés
le ou les joueurs mutés supplémentaires :

1 joueur muté supplémentaire :

500 686	MAGNY EN VEXIN FC	SENIORS Départemental 3
510 506	GONESSE RC	SENIORS Départemental 1
519 844	OSNY FC	SENIORS Départemental 1
528 672	ECOUEN FC	SENIORS Départemental 1
542 402	FOSSES FU	SENIORS Départemental 3
546 116	MONTMORENCY FC	SENIORS Départemental 3
590 322	AS CHAUMONTEL LUZARCHES	SENIORS Départemental 4
549 561	DEUIL ENGHIEU FC	SENIORS Départemental 2
525 937	GROUPE AMITIE FOOT EDUCATIF PB	SENIORS Départemental 3

2 joueurs mutés supplémentaires

500 681	VIARMES ASNIERES OI.	SENIORS Départemental 3
500 712	EZANVILLE ECOUEN US	SENIORS Départemental 3
509 431	SOISY ANDILLY MARGENCY FC	SENIORS Départemental 2
511 509	ROISSY EN France US	U16 Départemental 2
519 616	ES MARLY LA VILLE	U18 Départemental 1
523 266	GROSLAY FC	SENIORS Départemental 2
530 279	BEZONS US OM	1 pour Seniors D1 ; 1 pour U18 D2
580 487	FC MERY MERIEL	SENIORS Départemental 2
500 575	CORMEILLAIS ACS	U16 Régional 3
511 000	A.S. ERAGNY F.C.	1 pour Sen Fem R3 ; 1 pour U15F R1

Procès-verbal transmis aux Commissions Départementale et Régionale Statuts et Règlements et contrôle des mutations ainsi qu'à la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions pour information